# L L L

#### République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnelle

# PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité :

### **Broderie traditionnelle**

Niveau II: CAP

INFEP/0132/12/18/A

#### République Algérienne Démocratique et Populaire

## Ministère de la Formation et de l'Enseignement Professionnels

# Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnelle

# PROGRAMME DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Métier/ Spécialité :

## **Broderie traditionnelle**

Niveau II: CAP

Mai 2018

Ce Programme de formation par apprentissage est élaboré par la commission professionnelle chargée du métier : **Broderie traditionnelle** 

Cette commission est constituée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, de méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels (INFEP et IFEP), de formateurs et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier.

#### Composition de la commission professionnelle :

Nom & Prénom	Fonctions	Institutions
DJEFEL Hassina	Conceptrice	IFEP Bir Khadem
BOURDA Assia	PFEP Broderie	Eukalyptus
MEHAYA Cherifa	PFEP Broderie	CFPA Bainem
BOUDOURA Nahila	PSFEP1 Broderie	CFPA Dergana
ZIANE Fouzia	PSFEP1 Broderie	CFPA Bainem

### **SOMMAIRE**

P	a	a	_
	а	ч	C

	Introduction	5
1.	Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage	6
2.	Présentation du programme de formation professionnelle par apprentissage	7
2.1.	Destination	7
2.2.	Structure du programme de formation par apprentissage	7
2.3.	Processus d'acquisition des compétences professionnelles	9
2.4.	Documents pédagogiques	9
3.	Profil du métier (spécialité)	10
3.1.	Identification du métier (spécialité)	10
3.2.	Domaine d'activité et description du métier (spécialité)	10
3.3.	Capacités professionnelles	10
3.4.	Exigences du métier et conditions de travail	10
3.5.	Responsabilité du travailleur	11
3.6.	Evolution dans la carrière	11
4.	Curriculum du métier (spécialité)	12
4.1.	Objectif principal du curriculum	12
4.2.	Champs d'activités et leurs compétences professionnelles	13
4.3.	Synthèse du curriculum	14
4.4.	Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation	16
4.5.	Curriculum de l'Etablissement de formation	17
4.6.	Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice	38
5.	Mise en œuvre du programme : organisation pédagogique et évaluation des compétences	48
5.1.	Organisation pédagogique de la formation	48
5.2.	Organisation de la formation au sein de l'établissement de la formation	48
5.2.1.	Organisation des rentrées en formation par apprentissage	48
5.2.2.	Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)	49
5.2.3.	Formation de base au niveau de l'EFP	50
5.2.4.	Formation complémentaire	50
5.3.	Formation au sein de l'entreprise formatrice	51
5.4.	Suivi et évaluation des compétences	51
5.4.1.	Organisation du suivi de l'apprenti	51
5.4.2.	Evaluation périodique des compétences professionnelles et instruments pédagogiques	52
543	Examen de fin d'apprentissage	53

#### Introduction

Parmi les insuffisances relevées dans le rapport « Diagnostic - Analyse du contexte» de la formation professionnelle par apprentissage, réalisé par les Experts, l'absence de programmes de formation adaptés à ce mode de formation constitue une contrainte majeure pour les formateurs et les maîtres d'apprentissage dans leurs missions d'atteinte de l'objectif de qualité de la formation.

Les programmes existants sont conçus pour la formation dite « résidentielle » et les tableaux - programmes anciennement conçus par l'ex INDEFE sont dépassés par les différentes évolutions techniques et technologiques enregistrées dans le milieu professionnel. La démarche engagée s'est fixée de réaliser :

- Le diagnostic et l'analyse du contexte de la formation par apprentissage dans le domaine de l'ingénierie pédagogique;
- La conception et l'élaboration d'une méthodologie d'élaboration / adaptation de programmes de formation destinés à l'apprentissage;
- La formation d'un groupe des démultiplicateurs de cette méthodologie parmi les membres des sept Centres d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) et du Centre d'Animation de l'Apprentissage au Niveau National (CAAN) ainsi que les concepteurs des programmes du réseau d'ingénierie pédagogique (l'Institut National de la Formation et de l'enseignement Professionnel INFEP et les six Instituts de Formation Professionnelle IFEP) ;

La réalisation de ce programme de formation par apprentissage s'inscrit dans le cadre de cette démarche qui a défini son processus par étape, du recueil des informations jusqu'à sa validation :

- La mise en place d'une Commission professionnelle au niveau local, composée de professionnels qualifiés et expérimentés parmi les entreprises et les artisans, les formateurs de la formation professionnelle, les méthodologues de l'IFEP et de l'INFEP selon leur compétence par la branche d'activité et les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage Local (CAAL) de la wilaya retenue pour ce métier;
- Les travaux de cette commission sont encadrés par les membres du Centre d'Animation de l'Apprentissage au niveau national (CAAN / INFEP);
- Pour les besoins de leurs travaux les membres de la commission procèdent au recueil et à l'analyse des documents et notamment : la nomenclature nationale des spécialités de la formation et de l'enseignement professionnels (Edition 2013), les programmes de formation existants (élaboré selon l'APC ou autre), les textes réglementaires relatifs à la durée et à la sanction de la formation, ainsi que la documentation personnelle de chaque membre et particulièrement l'organisation et la pratique des entreprises;
- Le programme est adapté /élaboré selon la méthodologie proposée sur la base des canevas conçus à cet effet. Le programme est finalisé par les membres du CAAN et les méthodologues du réseau d'ingénierie pédagogique et soumis à l'INFEP pour sa validation.

# 1. Objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage

Parmi les objectifs généraux de la formation professionnelle par apprentissage, il est mis en évidence ici essentiellement ceux liés aux aspects pédagogiques et notamment :

- L'amélioration de la qualité de la formation ;
- Le renforcement de la relation entre les établissements de la formation et les opérateurs économiques;
- L'implication effective, volontaire et consciente des professionnels dans le processus de formation des apprentis;
- L'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle.

En fait, l'amélioration de la qualité de la formation implique la conjugaison et la concrétisation des objectifs sous jacents ci-dessus évoqués. Au-delà des moyens humains et matériels qu'il s'agit de réunir et de mobiliser, il est nécessaire d'apporter les solutions aux insuffisances actuelles qui entravent le développement de l'apprentissage. Ces solutions touchent principalement l'organisation et les méthodes pédagogiques de ce mode de formation, les programmes de formation et la mise à niveau de la ressource humaine.

La formation par apprentissage, quant elle est bien organisée et correctement gérée aussi bien au niveau de l'établissement de formation professionnelle qu'au niveau de l'entreprise, a fait preuve de sa performance et de sa pertinence par rapport aux autres modes de formation. Les relations fonctionnelles, régulières et permanentes entre le Formateur et le Maître d'apprentissage, l'établissement de formation professionnelle et l'entreprise, constituent une garantie pour la réussite de la formation par apprentissage.

L'entreprise, l'artisan et le maître d'apprentissage sont des acteurs principaux de l'action de former, leur implication à tous les niveaux du cursus de l'apprenti (élaboration du plan de formation, encadrement de l'apprenti, évaluation de la formation) est incontournable.

Pour améliorer ces relations, les pérenniser et rendre effective l'implication des acteurs principaux de l'apprentissage, la démarche préconisée prévoit leur participation aux différentes phases d'adaptation/ou d'élaboration, d'actualisation et de mise en pratique des programmes, ainsi que dans le suivi et le contrôle périodiques d'acquisition des compétences professionnelles.

Dans le même sens, l'assistance technique et pédagogique des entreprises formatrices par le secteur de la formation professionnelle, à travers les établissements de formation professionnelle et les CAAL (Centre d'animation de l'apprentissage au niveau local), est assurée par la formation pédagogique des maîtres d'apprentissage et la mise à disposition des professionnels des instruments pédagogiques (programmes et plan de formation). Pour rendre irréversible cette démarche qualitative, ce travail de coordination nécessaire doit être ponctué par des rencontres périodiques à des échéances fixées préalablement entre tous les acteurs de l'apprentissage.

#### 2. Présentation du programme de formation par apprentissage

#### 2.1. Destination

Le présent programme de formation par apprentissage est destiné aux formateurs et aux encadreurs des établissements de la formation professionnelle, aux maîtres d'apprentissage et aux services chargés de l'organisation, du suivi et du contrôle de l'apprentissage.

Il constitue un document de référence et le point de départ pour les rédacteurs des contenus de cours, des exercices de travaux pratiques et les tests de contrôle périodique, ainsi que les sujets d'examen de fin d'apprentissage ou autres documents pédagogiques relatifs à l'apprentissage.

#### 2.2. Structure du programme de formation par apprentissage

Le chapitre 3 : « *Profil du métier (spécialité)*» présente l'identification du métier (spécialité), le domaine d'activité/ description du métier (spécialité), les capacités professionnelles, les exigences du métier et les conditions de travail ainsi que la responsabilité du travailleur et l'évolution dans la carrière.

Le chapitre 4 : « Curriculum du métier (spécialité)» présente les objectifs du curriculum (4.1), les champs d'activités et les compétences professionnelles (4.2), la synthèse du curriculum (4.3), le découpage horaire par semestre par module et par lieu de formation (4.4), le Curriculum de l'Etablissement de Formation professionnelle (4.5) et le Curriculum et plan de formation de l'Entreprise formatrice (4.6).

La formation en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (la FTTC) au sein de l'établissement de formation (EFP) sont structurées en champs d'activités, compétences professionnelles, avec une description des activités professionnelles liées à ces compétences organisées en modules. Chaque module présente l'énoncé des sous-compétences avec les activités à exécuter et l'énoncé de la formation en savoirs théoriques, les techniques et la technologie y afférentes. Les contenus de la formation sous forme de cours et d'exercices pratiques sont préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage par référence au curriculum de formation.

Le curriculum prévoit une « Formation de base » destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au début de sa formation au sein de l'entreprise avec un minimum de compétences professionnelles.

Elle permet à l'apprenti de se situer par rapport à son futur métier, de mieux comprendre sa relation avec son employeur et son environnement professionnel et d'actualiser ses connaissances de base en matière de langue, de raisonnement et des formules arithmétiques ainsi que des notions d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement. Elle est destinée également à l'acquisition des notions techniques de base et des principes élémentaires qui fondent le métier, dont certains sont approfondis tout au long du cursus de formation.

Cette formation de base est réalisée au sein de l'EFP au début de la formation par apprentissage. Elle peut être réalisée en une ou deux périodes sous forme de stage bloqué.

Le curriculum prévoit également une formation complémentaire qui comprend :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique ;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle (emploi, auto- emploi, mini projets).

La synthèse du Curriculum, présentée sous forme de tableau, organise le découpage horaire par module de formation et par période de formation, avec une répartition entre l'entreprise formatrice et l'établissement de formation.

Le volume horaire de la formation est calculé sur la base du contenu du curriculum, estimée en temps nécessaire à l'acquisition des compétences professionnelles requises, en rapport avec les durées de formation fixées par voie réglementaire.

Le temps effectif disponible pour une année de formation est estimé à 1840 heures (sur la base de la durée réglementaire de travail effectif de l'apprenti) à répartir entre les deux lieux de la formation en rapport avec la synthèse du curriculum sachant que le temps disponible est de :

- 46 semaines calendaires effectives au sein de l'entreprise (déduction faite de la période de congé annuel et des jours fériés);
- 40 semaines calendaires effectives au sein de l'établissement de formation (déduction faite des périodes de congés et des jours fériés).

La formation en entreprise formatrice et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de formation sont présentées en deux grandes parties sous forme de tableaux regroupant l'ensemble des modules avec leurs compétences, les activités professionnelles à couvrir/ à exécuter et les savoirs théoriques en matière de techniques, de technologique ainsi que les notions de base en mathématiques, physique et chimie professionnelles, liées au métier.

Le curriculum/ plan de formation de l'entreprise formatrice (4.6) est conçu de manière à répondre à trois objectifs. Il constitue :

- Un outil pédagogique pour le maître d'apprentissage destiné à planifier et organiser les activités de formation de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice :
- Un document pédagogique destiné au suivi et à l'évaluation périodique des compétences acquises par l'apprenti durant son cursus de formation au sein de l'entreprise formatrice;
- Un document de liaison entre le maître d'apprentissage et le formateur, permettant de mettre en évidence la formation pratique non réalisable au sein de l'entreprise formatrice et à prendre en charge au niveau de l'EFP par des exercices pratiques dans les ateliers.

Le chapitre 5 : décrit le processus de « *Mise en œuvre du programme - Organisation pédagogique et évaluation des compétences* » et donne des recommandations pour l'implantation et l'application du curriculum de formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation. Ce processus constitue la trame de fond pour l'adaptation du cadre réglementaire en vue d'une généralisation de cette nouvelle démarche.

#### 2.3. Processus d'acquisition des compétences professionnelles

L'acquisition des compétences professionnelles durant la formation par apprentissage se fait par alternance, entre la formation pratique en entreprise et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'établissement de la formation professionnelle (EFP).

La formation en entreprise consiste en l'exécution répétée et progressive des différentes activités, subdivisées en tâches ou opérations, liées à l'exercice du métier. Elle se fait en milieu professionnel sous la responsabilité du maître d'apprentissage qui procède à des démonstrations accompagnées d'explications et veille à la réalisation des différentes phases de l'apprentissage.

Le maître d'apprentissage est un ouvrier ou cadre qualifié ou spécialisé en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Par sa formation dans l'entreprise, l'apprenti est familiarisé aux réalités professionnelles, notamment en matière de communication avec le client, ses besoins et ses réactions (satisfait, non satisfait), le processus de fabrication, les coûts, la performance et la rentabilité de l'entreprise. Cette familiarisation lui permet d'adapter sa prestation et d'améliorer son produit final, de la commande à la livraison du produit.

La formation théorique et technologique complémentaire au sein de l'EFP a pour objet d'assurer à l'apprenti l'acquisition des savoirs, savoirs- faire et savoirs- être nécessaires à l'exercice du métier. Elle est organisée sous forme de cours théoriques et d'exercices et/ou de travaux pratiques.

La FTTC est dispensée par des formateurs de la formation professionnelle ou par des personnes qualifiées, jugées compétentes en la matière par l'établissement de la formation professionnelle.

#### 2.4. Documents pédagogiques

Les principaux documents pédagogiques utilisés pour assurer la formation par apprentissage sont :

- Le programme de formation par apprentissage ;
- Les contenus des cours et exercices préparés et adaptés par les formateurs et les maîtres d'apprentissage;
- Le plan de formation de l'apprenti au niveau de l'entreprise ;
- Le livret d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche);
- Les outils pédagogiques d'évaluation périodique et les batteries d'examen de fin d'apprentissage (à adapter à la nouvelle démarche).

#### 3. Profil du métier (spécialité)

#### 3.1. Identification du métier (spécialité)

Dénomination de la spécialité	Broderie traditionnelle
Code spécialité	ART1204
Branche professionnelle	ARTISANAT TRADITIONNEL (ART)
Durée de la formation	12 mois
Niveau d'accès	Inférieur à la 4ème Année Moyenne
Niveau de qualification	II
Diplôme sanctionnant la formation	Certificat d'aptitude professionnelle

#### 3.2. Domaine d'activité/ description du métier (spécialité)

Le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle en BRODERIE TRADITIONNELLE est un ouvrier qualifié. Il est chargé de réaliser des travaux de broderie sur tissu, cuir ou velours à partir d'un dessin en cuir et carton collé sur support (Medjboud). Il réalise aussi la broderie Fetla en cordon doré ou argenté à partir d'un sujet dessiné directement sur support (frida) ; ainsi que des travaux de décoration sur tissu à l'aide de fils de soie, lin, coton et support traditionnel.

#### 3.3. Capacités professionnelles

Il est chargé de :

- Réaliser des ouvrages en Mediboud,
- Réaliser des ouvrages en Fetla,
- Réaliser des ouvrages en Chaâra,
- Préparer le support (tissu, cuir ou velours),
- Copier le dessin sur carton et cuir,
- Découper le dessin,
- Coller le motif découpé sur le support (frida),
- Réaliser la broderie tout autour du motif (Mediboud).
- Broder le cordon suivant le dessin (Fetla),
- Réaliser les motifs,
- Préparer les patrons,
- Sélectionner les fils à broder,
- Nettoyer l'ouvrage au ciseau.

#### 3.4. Exigences du métier et conditions de travail

1. Exigences physiques: Bonne vue

Possède une grande dextérité manuelle.

2. Exigences intellectuelles : Esprit créatif

Sens artistique.

- Lieu de travail : Le titulaire de ce diplôme exerce son métier dans les ateliers de confection (couture). Il peut également s'installer à son compte.
- Ateliers de broderie.

- A domicile.
- Magasin.

#### -Eclairage:

- Déconseillé de travailler la nuit.
- Lumière naturelle ou 200 à 300 watt (néon) pour un éclairage artificiel (lumière blanche).
- -Température et humidité: Ambiante : les pièces doivent être chauffées (18c° à 25c°).

Humidité: 40%.

- Bruits et Vibrations: Bruit minimum.
- Poussières: présence de poussières.
- -Risques professionnels:
  - Blessures aux contacts d'outils (cutter, lame, ciseaux, aiguilles, épingles etc....)
  - Déformation de la colonne vertébrale
  - Varices.
  - Myopie.

#### 3.5. Responsabilité du travailleur

- Responsable du matériel et de la matière d'œuvre mise à sa disposition.
- Avoir une conscience professionnelle.
- Respect de toutes les consignes d'hygiène et de sécurité.

#### 3.6. Evolution dans la carrière

- Selon le statut.
- Accès aux postes supérieurs par expérience professionnelle.

#### 4. Curriculum du métier (spécialité)

La notion de curriculum utilisée ici, implique un processus dynamique de formation dans le sens d'un programme de formation de type ouvert, permettant une adaptation aux réalités du terrain et aux évolutions techniques et technologiques à introduire par les formateurs et les maîtres d'apprentissage.

Le curriculum est présenté sous forme de modules visant des compétences à acquérir.

La notion de module n'est pas comprise dans le sens de la formation modulaire dans sa forme classique. Il s'agit d'une structuration du curriculum en modules qui sont liés entre eux par une logique pédagogique sans cloisonnement. Toutefois, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre chronologique obligatoire, nécessitant le commencement d'un module à la fin du précédent. Cette structuration donne une flexibilité dans l'organisation de la formation et permet une adaptation avec la programmation des activités de l'entreprise formatrice.

#### 4.1. Objectif principal du Curriculum du métier (spécialité)

L'objectif principal du Curriculum vise à donner à l'apprenti une formation de qualité lui permettant de réaliser correctement les activités et les tâches inhérentes à son métier avec des performances acceptables au seuil de son entrée sur le marché du travail.

Cet objectif est réalisé à travers une organisation moderne du cursus de l'apprenti sur la base d'une démarche rationnelle, cohérente et flexible impliquant les principaux intervenants dans sa formation. Cette démarche est concrétisée par l'élaboration et la mise en œuvre du curriculum selon les mêmes principes et vise à développer :

- Les compétences de base liées au métier permettant une intégration facilitée de l'apprenti au sein de l'entreprise formatrice avec un minimum des compétences professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation au début de sa formation :
- Les compétences techniques du métier permettant une maîtrise de la technicité nécessaire à l'exécution correcte des activités et des tâches professionnelles. Elles sont à acquérir au sein de l'établissement de formation et dans l'entreprise formatrice;
- Les compétences complémentaires favorisant une insertion facilitée de l'apprenti dans la vie active et un élargissement de ses capacités liées à une meilleure connaissance de l'entreprise et de son environnement. Elles comportent également une initiation à l'utilisation de l'outil informatique, devenue une nécessité à tout métier au plan de la gestion et du suivi des évolutions techniques et technologiques.

Par ailleurs, le curriculum comporte dans les différents modules, en tant que partie intégrante de la formation de l'apprenti dans les deux lieux de formation, le développement des compétences clés visant les qualités comportementales ainsi que les compétences environnementales lui permettant une maîtrise optimale de son métier et un comportement citoyen.

Parmi ces qualités et compétences, il est indiqué notamment :

- L'esprit d'entreprise et l'approche client ;
- Le souci de la qualité du travail ;
- La capacité de planification et d'organisation de son travail, ainsi que de contrôle et d'évaluation des activités et des tâches réalisées;
- L'esprit d'initiative et de responsabilité ;
- L'aptitude au travail en équipe ;

- La protection de l'environnement en milieu professionnel par l'application des règles d'hygiène et de sécurité du travail inhérentes à tout métier et la préservation du milieu naturel;
- L'aptitude aux changements et à la flexibilité avec une adaptation rapide et des attitudes positives à l'égard des changements professionnel, technique et technologique générés par des situations nouvelles dans son métier et son environnement ;
- La responsabilité sociale, etc.

#### 4.2. Champs d'activité et leurs compétences professionnelles

Les champs d'activités du métier Broderie traditionnelle sont définis comme suit :

Champ d'activité 01 :	Formation de base
Champ d'activité 02 :	Réalisation des broderies
Champ d'activité 03 :	Confection d'ouvrages
Champ d'activité 04 :	Formation complémentaire

Les compétences professionnelles par champs d'activité se présentent comme suit :

#### Champ d'activité 01 : Formation de base

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.
- Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement.
- Appliquer les formules de calcul arithmétique et géométrique.
- Réaliser le dessin technique de broderie.
- Identifier les différents matériaux et matériel.

#### Champ d'activité 02 : Réalisation des broderies

- Réaliser des points de broderie à la main.
- Broder les différents points de Fetla.
- Réaliser la méthode Frida.

#### Champ d'activité 03 : Confection d'ouvrages

- Réaliser des ouvrages de broderie à la main.
- Réaliser des ouvrages de Fetla.
- Réaliser des ouvrages en Mediboud.
- Réaliser la broderie Châara.
- Appliquer les notions de base de la Couture.

#### Champ d'activité 04 : Formation complémentaire

- S'initier à l'utilisation de l'outil informatique en relation avec le futur métier.
- S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle.
- Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial

### 4.3. Synthèse du curriculum

Découpage horaire global de la formation entre les cours théoriques et pratiques en établissement de la formation professionnelle et en entreprise formatrice :

Nombre de modules : 17

Durée de la formation: 12 mois

Volume horaire total : 1840 heures

			e et lieux	de formation	1
N° du module	Titre du module	E.F	.Р	Entreprise	Total
			Pratique	Entreprise	Total
01	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	12	06	0	18
02	Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement	40	20	0	60
03	Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement	50	20	0	70
04	Appliquer les formules de calcul arithmétique et géométrique	50	23	0	73
05	Réaliser le dessin technique de broderie	30	50	0	80
06	Identifier les différents matériaux et matériel	15	30	0	45
07	Réaliser des points de broderie à la main	10	10	200	220
08	Broder les différents points de Fetla	05	15	114	134
09	Réaliser la méthode Frida	04	10	20	34
10	Réaliser des ouvrages de broderie à la main	06	10	210	226
11	Réaliser des ouvrages en Fetla	05	10	115	130
12	Réaliser des ouvrages en Medjboud	05	15	375	395
13	Réaliser la broderie Châara	06	14	120	140
14	Appliquer les notions de base de la Couture	05	05	35	45
15	S'initier à l'utilisation de l'outil informatique en relation avec le futur métier	10	20	0	30
16	S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle	40	60	0	100
17	Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial	25	15	0	40
	Total en Heures de Formation	318	333	1189	1840

Total EFP	651	35%
Total entreprise	1189	65%
Total formation	1840	100%

### 4 Découpage horaire par semestre, par module et par lieu de formation

Total					1 <sup>er</sup> semestre			2 <sup>ème</sup> semestr	е
Module	Total module	EFP	Entreprise	EFP	Entreprise	Total	EFP	Entreprise	Total
Module 01	18	18	0	18	0	18	0	0	0
Module 02	60	60	0	60	0	60	0	0	0
Module 03	70	70	0	70	0	70	0	0	0
Module 04	73	73	0	73	0	73	0	0	0
Module 05	80	80	0	80	0	80	0	0	0
Module 06	45	45	0	45	0	45	0	0	0
Module 07	220	20	200	10	80	90	10	120	130
Module 08	134	20	114	10	80	90	10	34	44
Module 09	34	14	20	9	10	19	5	10	15
Module10	226	16	210	10	80	90	6	130	136
Module11	130	15	115	5	80	85	10	35	45
Module12	395	20	375	10	80	90	10	295	305
Module13	140	20	120	10	80	90	10	40	50
Module14	45	10	35	5	15	20	5	20	25
Module15	30	30	0	0	0	0	30	0	30
Module16	100	100	0	0	0	0	100	0	100
Module 17	40	40	0	0	0	0	40	0	40
Grand Total	1840	651	1189	415	505	920	236	684	920

# 4.5. Curriculum de l'Etablissement de formation

#### **CHAMP D'ACTIVITE 1**

#### **FORMATION DE BASE**

#### MODULE: 1 Se situer au regard du métier et de la démarche de formation

Durée de la formation

Théorie 12 h

Pratique 06h

	Saus compétances		Savoirs théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles		Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
1.1	Identifier le métier et ses débouchés	<ul> <li>Avoir un entretien avec un conseiller à l'orientation et / ou un formateur de la spécialité</li> <li>Connaître l'organisation et le fonctionnement de l'établissement de formation</li> <li>Visiter un atelier de la spécialité</li> <li>Connaître les tâches essentielles du métier, les conditions de travail et l'environnement</li> <li>Avoir un aperçu sur les possibilités d'insertion professionnelle</li> </ul>	<ul> <li>Informations générales sur le métier et son histoire</li> <li>Présentation du profil professionnel du métier</li> <li>Informations sur l'établissement de formation et présentation de son organisation</li> <li>Présentation de la filière du métier et de la branche professionnelle</li> <li>Présentation des voies potentielles pour un futur emploi,</li> </ul>	
1.2	Connaître le parcours de formation	<ul> <li>Connaître les différentes étapes de la formation par apprentissage et son organisation</li> <li>Identifier les parties principales du programme de formation et sa durée</li> <li>Identifier les principaux intervenants dans le déroulement de la formation</li> </ul>	<ul> <li>Informations générales sur le déroulement de la formation</li> <li>Présentation des champs d'activités et des compétences professionnelles</li> <li>Rappeler le rôle et les missions du formateur et du maître d'apprentissage</li> </ul>	

	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires		
N°			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres	
1.3	S'informer sur le métier et son environnement professionnel	<ul> <li>Situer le métier dans sa filière, le secteur d'activités et les créneaux porteurs</li> <li>Présenter les voies potentielles pour un futur emploi</li> </ul>	<ul> <li>Informations sur le secteur d'activité, le métier et ses perspectives</li> <li>Les perspectives d'emploi et le dispositif public d'insertion professionnelle des jeunes</li> </ul>		

#### MODULE: 2 Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement

Durée de la formation

Théorie 40 h

Pratique 20 h

	Sous compétences professionnelles	Activitée professionnelles à couvrir / à	Savoirs théoriques nécessaires		
N°		Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres	
2.1	Prévenir les accidents professionnels	<ul> <li>Prévenir les risques</li> <li>Appliquer les règles de prévention</li> </ul>	<ul> <li>Définition de l'hygiène et sécurité</li> <li>Moyens de prévention.</li> <li>Maladies professionnelles</li> <li>Causes de la fatigue</li> </ul>		
2.2	Appliquer les moyens d'intervention	<ul> <li>Placer le poste de travail, les sièges et les équipements selon les normes</li> <li>Protéger l'individu : dés, bavettesetc</li> </ul>	<ul> <li>Règles relatives à la sécurité et l'hygiène du travail</li> <li>Accidents de travail</li> <li>Les remèdes d'urgence.</li> </ul>		

#### MODULE: 3 Appliquer les notions de base de la langue d'enseignement

Durée de la formation

Théorie 50 h

Pratique 20 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoirs théorique	es nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
3.1	Utiliser les bases de la langue française	<ul> <li>Exprimer le temps</li> <li>Exprimer: la cause, la conséquence, la pensée, la volonté, le but, l'hypothèse et la condition</li> </ul>	Conjugaison : -Les formes du verbe -Le conditionnel: conditionnel présent et conditionnel passé -Terminologie: traduction locale des termes	
3.2	Utiliser les bases de la langue anglaise	<ul> <li>Express time</li> <li>Express: consequence, thought, will, aim, l'hypothesis and condition</li> </ul>	<ul><li>Verbs</li><li>Conditionnal: present and past</li><li>Vocabulary: local translation</li></ul>	
3.3	Rédiger les écrits professionnels.	<ul> <li>Classer des informations</li> <li>Présenter l'écrit et résumer</li> <li>Rédiger un rapport: conclure et proposer</li> </ul>	<ul> <li>Annexe, figure et référence.</li> <li>Les catégories de rapports.</li> <li>Le procès verbal</li> <li>Les écrits commerciaux</li> </ul>	
3.4	Communiquer avec le client.	<ul> <li>Captiver l'interlocuteur vers l'ouvrage</li> <li>Lire rapidement les spécifications</li> <li>Transmettre un message efficacement au destinataire</li> <li>Accueillir le visiteur</li> <li>Ecouter activement le client et rétroagir</li> <li>S'adapter au changement</li> <li>Donner son avis</li> <li>Reformuler l'idée</li> </ul>	<ul> <li>La présentation de vente</li> <li>Techniques : -Modulation de la voix</li> <li>-Posture</li> <li>-Gestuelle</li> <li>Techniques facilitant la négociation.</li> </ul>	

#### MODULE : 4 Appliquer les formules de calcul arithmétique et géométrique

Durée de la formation

Théorie 50 h

Pratique 23 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoir théorique	es nécessaires
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
4.1	Utiliser les formules de base du calcul Professionnel	<ul> <li>Calculer la longueur, les surfaces, les volumes et périmètres</li> <li>Utiliser les unités de mesures.</li> <li>Déterminer et calculer les proportions</li> </ul>	<ul> <li>Les quatre opérations:</li> <li>-L'addition.</li> <li>-La soustraction.</li> <li>-La division.</li> <li>Unités de mesures.</li> <li>Nombres premiers</li> <li>Prix de revient.</li> <li>Prix d'achat.</li> <li>-Fractions: simplification</li> <li>-Calculs à la main ou sur machine</li> </ul>	Calcul algébrique
4.2	Réaliser les tracés géométriques	<ul> <li>Mesurer: les lignes (droites, parallèles et brisées), les intersections,</li> <li>Former: rectangle, carrés, losanges, polygones, trapèzes, triangles, cylindres et cercles</li> </ul>	<ul> <li>Utilisation des instruments de traçage:</li> <li>-Double décimètre.</li> <li>-Equerre.</li> <li>-Rapporteur.</li> <li>-Compas.</li> <li>Les angles et leur construction</li> <li>Les axes</li> <li>Les médianes</li> <li>Les perpendiculaires</li> <li>Symétrie (pièces, motifs)</li> </ul>	

#### MODULE : 5 Réaliser le dessin technique de broderie

Durée de la formation Théorie 30 h Pratique 50 h

	Saus compétances	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoir théoriques nécessaires		
N°	Sous compétences professionnelles	exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres  • Les lois de projection	
5.1	Représenter des éléments de base	<ul> <li>Représenter des: traits, échelles et formats</li> <li>Représenter les éléments graphiques permanents et la cotation</li> </ul>	<ul> <li>Agrandissement d'un motif</li> <li>Diminution d'un motif.</li> <li>Positionnement correct des motifs et schémas.</li> </ul>		
5.2	Elaborer le dossier technique d'une broderie	<ul> <li>Réaliser le dessin d'ensemble et la nomenclature</li> <li>Réaliser le dessin de détail</li> </ul>	<ul> <li>Différentes vues (face, dos, profil)</li> <li>Eléments du produit: bas de manches, col, etc</li> <li>Symboles particuliers</li> <li>Fiche matière(s) et fourniture(s)</li> </ul>	Les lois de projection	
5.3	Reproduire un modèle	<ul> <li>Exprimer les formes, matières et textures du produit.</li> <li>Esquisser les premières lignes de base au crayon HB/2B/3B/4B</li> <li>Organiser les angles de vue et composition</li> </ul>	<ul> <li>A main levée: mouvement, poses d'une silhouette de mode, couleurs, effets de la matière</li> <li>Sur le papier canson</li> </ul>		

#### MODULE : 6 Identifier les différents matériaux et matériel

Durée de la formation Théorie 15 h Pratique 30 h

	Sous compétences	omnátoncos	Savoirs théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
6.1	Identifier la matière textile	Identifier le textile naturel	-Textile d'origine naturelle.   Végétal  Animal: Traitement du cuir.  Minéral	
		Identifier le textile chimique	<ul> <li>Textile d'origine chimique</li> <li>Synthétique</li> <li>Artificielle</li> </ul>	
6.2	Identifier les matériaux et équipements utilisés	Identifier les tissus	Velours, satins, percale, toile, faux daim,	
		Identifier les fils	<ul> <li>Fils Medjboud, coton, Fetla,</li> <li>Châara, chevrons et fil à coudre</li> <li>Outillage de broderie : fer à</li> </ul>	
		Identifier le matériel	repasser, ciseaux, dé, aiguille ; les métiers ;etc.	
			Matériel professionnel et électronique	

#### CHAMP D'ACTIVITE 2 REALISATION DE BRODERIES

#### MODULE: 7 Réaliser des points de broderie à la main

Durée de la formation

Théorie 10 h

Pratique 10 h

	Sous compétences	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoir théoriques nécessaires		
N°	professionnelles	exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres	
7.1	Préparer le tissu à broder	<ul><li>Choisir des tissus</li><li>Utiliser du papier calque et carbone</li></ul>	<ul><li>Sens d'un tissu.</li><li>Découpage du tissu</li><li>Méthode de repassage des motifs</li></ul>		
7.2	Réaliser les points de broderie à la main	<ul> <li>Reproduire des motifs</li> <li>Réaliser le point bâtis</li> <li>Réaliser le point devant</li> <li>Réaliser le point chausson</li> <li>Réaliser le point arrière</li> <li>Réaliser le point tige</li> <li>Réaliser le point lancé</li> <li>Réaliser le point feston</li> <li>Réaliser le point nœud</li> </ul>	Dérivés : -Point Mirliton -Point Ombre -Point Grébiche -Point de croix et Passé – Plat -Point Chaînette -Point Bourdon -Point Epines -Point Bouclette	L'histoire de la broderie	

#### MODULE : 8 Broder les différents points de Fetla

Durée de la formation Théorie 05 h Pratique 15 h

	Saus sampátanasa	Activités professionnelles à servirir / à	Savoir théorique	es nécessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / Technologie	es nécessaires  Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
8.1	Reproduire le motif du dessin	<ul><li>Choisir des tissus</li><li>Préparer le tissu à broder</li></ul>	<ul> <li>Choix du modèle.</li> <li>Critères de choix d'un motif</li> <li>Technique de reproduction du motif.</li> <li>Méthode d'exécution</li> </ul>	
8.2	Broder le point de Fetla	<ul> <li>Adapter un motif</li> <li>Placer la pièce d'étude sur le métier</li> </ul>	<ul> <li>Guerguef</li> <li>Technique de broderie des points Fetla</li> <li>Méthode d'exécution.</li> </ul>	

#### MODULE : 9 Réaliser la méthode Frida

Durée de la formation

Théorie 04 h

Pratique 10 h

	Sous compétances	Activités professionnelles à couvrir / à	Savoir théoriques n	nécessaires
N° Sous compétence professionnelles	professionnelles	exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
9.1	Préparer le motif du dessin sur cuir ou salba	<ul> <li>Choisir le cuir</li> <li>Coller la Frida sur le tissu</li> </ul>	Définition du cuir     Caractéristiques du cuir     Les types du cuir;     * Chèvre     * Vache     * Veau     * Mouton     Défauts du cuir     * Défauts naturels     * Défauts accidentels     Technique d'exécution     Les différents types de colle : Colle blanche	•
9.2	Couper le cuir	<ul> <li>Préparer le cuir</li> <li>Reproduire le dessin sur la partie à broder</li> </ul>	Techniques de préparation du cuir (Frida) :;  * Le trempage du cuir  * L'essorage du cuir  * L'étalage du cuir  * Le collage au carton  * Le séchage  Techniques de reproduction  *Positionnement et fixation du motif  *Recopiage avec un outil approprié	

#### CHAMP D'ACTIVITE 3 CONFECTION D'OUVRAGES

#### MODULE : 10 Réaliser des ouvrages de broderie à la main

Durée de la formation Théorie 06 h Pratique 10 h

Daio	c de la formation	Theone oon Tranque	1011	
	Sous compétances		Savoir théoriques nécessaires	
N°	N° Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
10.1	Reproduire le motif à broder sur l'ouvrage.	<ul> <li>Placer le tissu sur le tambourin.</li> <li>Broder le motif de l'ouvrage à la main.</li> </ul>	<ul> <li>Le tambourin</li> <li>Les méthodes d'utilisation d'un tambourin.</li> <li>Les méthodes de</li> <li>reproduction d'un motif.</li> <li>Technique des points de</li> <li>broderie à la main.</li> <li>L'harmonisation des différentes couleurs de fils.</li> </ul>	
10.2	Finir l'ouvrage.	<ul> <li>Nettoyer l'ouvrage</li> <li>Repasser l'ouvrage.</li> <li>Réaliser l'fetoul.</li> </ul>	-Types de fils à broderLes fers à repasser Technique de repassage.  • Les différents points : - Le noeud Le noeud plat Le cordon Le feston  • Egalisation des franges.	

#### MODULE : 11 Réaliser des ouvrages en Fetla

Durée de la formation Théorie 05 h Pratique 10 h

	Sauc compétences			Savoir théoriques nécessaires		
N°	Sous compétences professionnelles		Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres	
11.1	Préparer les pièces de l'ouvrage	•	Reporter sur le tissu le dessin des motifs à broder. Broder le motif au point Fetla.	<ul> <li>Historique de Fetla</li> <li>Le matériel de broderie Fetla: traditionnel et électronique</li> <li>Les types d'ouvrages à réaliser au point Fetla :</li> <li>*Coussins.</li> <li>*Vestes etc.</li> <li>Les motifs utilisés pour la Fetla.</li> <li>Les outils de dessin.</li> </ul>		
11.2	Finir l'ouvrage.	•	Nettoyer l'ouvrage Présenter l'ouvrage	<ul> <li>Nettoyage.</li> <li>Ornement</li> <li>Repassage.</li> <li>Présentation, valorisante et embellissement final</li> </ul>		

#### MODULE : 12 Réaliser des ouvrages en Medjboud.

Durée de la formation

Théorie 05 h

Pratique 15 h

	Saus sampátanasa		Savoir théoriques nécessaires	
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
12.1	Coller la Frida sur l'ouvrage.	<ul> <li>Préparer la Frida</li> <li>Appliquer la technique de collage</li> </ul>	<ul> <li>Traçage et découpage de l'ouvrage.</li> <li>Application de la technique de collage : colle blanche.</li> </ul>	
12.2	Broder les différentes pièces au Medjboud.	<ul> <li>Préparer les pièces de l'ouvrage.</li> <li>Appliquer la technique de broderie «Medjboud».</li> </ul>	<ul> <li>Utilisation:</li> <li>*Tabla</li> <li>*Lechfa</li> <li>Karakou.</li> <li>Robes constantinoise «fergani»etc.</li> </ul>	

#### MODULE : 13 Réaliser la broderie Châara

Durée de la formation

Théorie 06 h

Pratique 14 h

	Sous compétences		Savoir théorique	es nécessaires
N°	professionnelles	Activités professionnelles à exécuter	Techniques / Technologie  Les différents modèles. Napperons : carrés, chemin Coussinsetc.  Centralisation Coins Contours Agrandissement et diminution d'un motif.  Faufilage. Repassage  ec du coton  Point de devant Les points Châara : *Le cordonnet.  Mathématique, Physique, Chir professionnelle, Autres  Mathématique, Physique, Chir professionnelle, Autres  Professionnelle, Autres  Professionnelle, Autres  Professionnelle, Autres  Professionnelle, Autres  - Point de pique sur machine - Machine cordons,	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
13.1	Préparer le modèle.	<ul> <li>Placer la viseline ou autre</li> <li>Reproduire le motif sur les pièces de l'ouvrage.</li> </ul>	<ul> <li>Napperons: carrés, chemin</li> <li>Coussinsetc.</li> <li>Centralisation</li> <li>Coins</li> <li>Contours</li> <li>Agrandissement et diminution d'un motif.</li> <li>Faufilage.</li> </ul>	
13.2	Piquer tout les contours du dessin.	<ul> <li>Remplir l'intérieure du dessin avec du coton au point de devant.</li> <li>Broder le dessin au point de Châara (passé plat rembourré ou plein ou peinture à l'aiguille) à la main.</li> </ul>	Les points Châara :	

#### MODULE: 14 Appliquer les notions de base de la Couture

Durée de la formation Théorie 05 h Pratique 05 h

	Saus compétances		Savoirs théorique	nécessaires
N°	N° Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir/à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
14.1	Réaliser les points de base	<ul> <li>Réaliser le point de bâti</li> <li>Réaliser le point de devant.</li> <li>Réaliser le point arrière</li> <li>Réaliser le point de surfil</li> <li>Réaliser le point de bouclette</li> <li>Réaliser le point de côté</li> <li>Réaliser le point de chaussons</li> </ul>	Points: de bâti, de devant, point arrière, de surfil, de bouclette, de côté et de chaussons	
14.2	Assembler les pièces	<ul> <li>Préparer les pièces</li> <li>Placer les pièces</li> <li>Réaliser la fixation des pièces.</li> <li>Réaliser le montage des détails (poches, fermetures).</li> <li>Réaliser le montage des cols.</li> <li>Réaliser le montage des manches.</li> <li>Réaliser les ourlets.</li> <li>Finir et repasser le produit</li> </ul>	<ul> <li>Les assemblages : <ul> <li>Les différentes coutures.</li> <li>Les incrustations.</li> <li>Les applications.</li> <li>Les sur champs (piquer sans retourner).</li> </ul> </li> <li>Les différents ourlets : <ul> <li>Ourlet simple.</li> <li>Ourlet caché.</li> <li>Ourlet à la machine.</li> <li>Ourlet de point de côté.</li> </ul> </li> </ul>	

#### **CHAMP D'ACTIVITE 4**

#### **FORMATION COMPLEMENTAIRE**

#### MODULE 15: S'initier à l'utilisation de l'outil informatique en relation avec le futur métier

Durée de la formation : Théorie : 10 h Pratique : 20 h

			Savoirs théoriques né	cessaires
N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, Autres
15.1	Identifier les éléments composant un poste de travail informatique et assurer leurs connexion	<ul> <li>Déterminer la composition d'un poste de travail informatique</li> <li>Définir la fonction de chaque élément du poste de travail informatique</li> <li>Déterminer l'interaction des différents éléments</li> <li>Installer et connecter les unités d'entrée</li> <li>Installer et connecter les unités de sortie</li> <li>Assurer la protection et la sécurité de l'installation</li> </ul>	<ul> <li>Notion de base de l'informatique et principales définitions</li> <li>Présentation des éléments composant le poste de travail informatique : l'écran, le clavier, la souris, l'unité centrale (boîtier d'alimentation, lecteur CD ROM, lecteur de disquette, le disque dur, la carte mère, le micro processeur, la rame, la carte vidéo, la carte son et la carte réseau), l'imprimante, l'onduleur, le modem, la web Cam, le scanner, etc.</li> <li>Directives et précautions de raccordements des différents éléments</li> </ul>	
15.2	Exploiter un microordinateur (Système d'exploitation Windows)	<ul> <li>Déterminer les éléments de l'interface Windows</li> <li>Utiliser correctement les principales fonctions</li> <li>Exploiter le système Windows</li> </ul>	<ul> <li>Présenter l'environnement Windows</li> <li>Bureau et fenêtres : Poste de travail, corbeille, menu démarrer</li> <li>Les fichiers et les dossiers : Créer, Nommer, Rechercher, Copier, Déplacer et Supprimer.</li> </ul>	
15.3	Utiliser logiciels de spécialité	<ul> <li>Dessiner avec l'Assistance de l'Ordinateur</li> <li>Construire et définir des produits en CAO</li> </ul>	<ul> <li>Logiciels de broderie électronique</li> <li>Utilisation de photos et dessins</li> </ul>	

#### MODULE : 16 S'informer sur les éléments d'aide à l'insertion professionnelle

Durée de la formation Théorie 40 h Pratique 60 h

N°	Sous compétences professionnelles	Activités professionnelles à couvrir / à exécuter	Savoirs théoriques nécessaires	
			Techniques / technologie	Mathématique, Physique, Chimie professionnelle, autres
16.1	Elaborer un curriculum vitae (CV)	<ul> <li>S'informer sur les avantages d'un CV bien élaboré et de son utilisation</li> <li>Identifier la structure et le rôle d'un curriculum vitae (CV)</li> <li>Décrire les composantes avec précision: identité, cursus et profil de formation, expérience professionnelle, qualité personnelle,etc.</li> </ul>	<ul> <li>Modèle de rédaction d'un curriculum vitae</li> <li>Les principes directeurs et les avantages de l'utilisation d'un CV</li> </ul>	
16.2	Rédiger une lettre de motivation (demande d'emploi)	<ul> <li>Identifier la structure d'une demande d'emploi (expéditeur, destinataire, l'objet, la date)</li> <li>Définir les éléments pertinents de la demande d'emploi : référence de formation, expérience, présentation, age,etc.</li> <li>Formuler et personnaliser la demande d'emploi par la volonté d'obtenir l'emploi, la disponibilité, la loyauté et l'engagement</li> </ul>	<ul> <li>Modèle de rédaction de la demande d'emploi</li> <li>Appliquer les techniques de communication</li> </ul>	

16.3	Préparer et réaliser un entretien d'embauche.	<ul> <li>Saisir l'importance de se préparer à un entretien d'embauche</li> <li>Manifester son intérêt pour l'emploi et faire preuve de courtoisie au moment de l'entrevue</li> <li>Distinguer les différents types d'entrevue, en tenant compte de leurs atouts</li> <li>Rechercher les informations sur :         <ul> <li>l'entreprise: sa place et son importance sur le marché, ses produits, ses perspectives</li> <li>le futur métier envisagé: ses exigences et les conditions de son exercice</li> </ul> </li> </ul>	Applications des simulations	
16.4	Identifier les techniques de recherche d'emploi et les démarches pour l'auto emploi	<ul> <li>les structures du service public chargé d'identifier les formalités d'inscription comme demandeur d'emploi</li> <li>Rechercher des informations sur les entreprises et leurs besoins en main d'œuvre qualifié</li> <li>Rechercher les informations sur le dispositif d'aide à l'emploi mis en place par l'état</li> </ul>	<ul> <li>présentation du service public chargé de l'emploi : localisation et mission (ANEM-ALEM- la commune,etc.)</li> <li>information sur le tissu économique de la région et de la localité</li> <li>présentation du dispositif d'aide en emploi mis en place par l'état : DIPJ-ANSEJ-ANJEM etc.</li> </ul>	

#### MODULE : 17 Appliquer les notions de base en organisation et gestion de l'entrepris et l'esprit entrepreneurial

Théorie 25 h Durée de la formation Pratique 15 h Savoirs théoriques nécessaires Sous compétences N° Activités professionnelles à couvrir/à exécuter Mathématique, Physique, professionnelles Techniques / technologie Chimie professionnelle, autres Identifier les différentes 17.1 Identifier les différentes organisations de Les statuts d'entreprise (EPE, SPA, organisations et l'entreprise : SARL, EURL, etc.) fonctions essentielles de Types d'entreprise La composante d'une entreprise l'entreprise et les tâches (organigramme, ressource Structures hiérarchiques y afférentes humaine, équipements...) Structures fonctionnelles Bilan financier, rendement Identifier les fonctions essentielles : Règlement intérieur d'une La fonction gestion et ses tâches essentielles entreprise La fonction financière et ses tâches principales La fonction production La fonction commerciale Identifier les notions de 174.2 Identifier les notions de base sur les coûts de Cheminement de base sur le calcul base de l'offre et la revient, le rendement d'une main d'œuvre du rendement d'une main d'œuvre demande, de la qualifiée (temps unitaire) (Taux horaire) rentabilité et de la Définir les principes et la fonction de régulation Barème des prix en vigueur relatif facturation du marché sur le coût des biens et services aux prestations de service proposés Rédiger et établir une facture et les démarches de recouvrement

17.3	Développer les notions de base d'une approche entrepreneuriale	<ul> <li>Comprendre le fait d'orienter un projet vers les besoins du client et les opportunités du marché</li> <li>Identifier les avantages et l'intérêt de proposer des produits nouveaux</li> <li>Distinguer les différentes fonctions et leur interaction en matière de produit, de prix, de marché et de promotion</li> </ul>	<ul> <li>Développer les notions et principes de satisfaction des besoins du Client</li> <li>Expliquer les avantages des produits novateurs</li> <li>Présenter les principes de base de la liaison : Produit - Prix et Promotion</li> </ul>
17.4	Développer les principes de base pour une auto évaluation de ses capacités professionnelles	<ul> <li>Identifier les exigences de la fonction         « entreprenariat »</li> <li>Définir les compétences essentielles de cette         fonction telles que l'expérience professionnelle         approfondie et la maîtrise du métier</li> <li>Mesurer ses capacités professionnelles et         personnelles pour mener à bien un projet</li> <li>Définir les atouts nécessaires à un Entrepreneur         pour réussir son projet</li> </ul>	<ul> <li>Présenter les règles élémentaires pour monter et réaliser un projet qui réussi</li> <li>Présenter les atouts et les motivations nécessaires à un Promoteur de projet</li> </ul>
17.5	Identifier les règles de gestion de la matière première et de la pièce de rechange	<ul> <li>Définir les différents composants</li> <li>S'informer sur les techniques de gestion</li> <li>Identifier les outils de gestion</li> <li>S'informer sur les procédures d'entrée et de sortie des produits du magasin</li> <li>Définir les techniques de rangement et d'entreposage sur différents types de support et de rayonnage</li> </ul>	<ul> <li>Présenter les différents modèles d'outils de gestion :</li> <li>Fiche d'inventaire</li> <li>Bon d'entrée</li> <li>Bon de sortie</li> <li>Bon de commande</li> <li>Bon de livraison</li> <li>Démontrer les techniques d'approvisionnement du magasin</li> <li>Présenter les différents modèles de support et rayonnage de rangement</li> </ul>

# 4.6. Curriculum et plan de formation de l'entreprise formatrice

# CHAMP D'ACTIVITE 2 REALISATION DE BRODERIES

MODULE : 7 Réaliser des points de broderie à la main

Durée de formation 220 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à	rofessionnelles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
7.1	Préparer le tissu à broder	<ul><li>Choisir les tissus</li><li>Utiliser du papier calque et carbone</li></ul>										
7.2	Réaliser les points de broderie à la main	<ul> <li>Reproduire des motifs</li> <li>Réaliser le point bâtis</li> <li>Réaliser le point devant</li> <li>Réaliser le point chausson</li> <li>Réaliser le point arrière</li> <li>Réaliser le point tige</li> <li>Réaliser le point lancé</li> <li>Réaliser le point feston</li> <li>Réaliser le point nœud</li> </ul>										

# MODULE : 8 Broder les différents points de Fetla

Durée de formation 134 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	ofessionnelles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par l maître d'apprentissage (2)						
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
8.1	Reproduire le motif du dessin	<ul> <li>Choisir les tissus</li> <li>Préparer le tissu à broder</li> </ul>										
8.2	Broder le point de Fetla	<ul> <li>Adapter un motif</li> <li>Placer la pièce d'étude sur le métier</li> </ul>										

#### MODULE : 9 Réaliser la méthode Frida

Durée de formation

34 h

N°	Sous Compétences professionnelles à			Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)										
	acquérir		·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6			
9.1	Préparer le motif du dessin sur cuir ou	•	Choisir le cuir											
	salba	•	Coller la Frida sur le tissu											
9.2	Couper le cuir	•	Préparer le cuir  Reproduire le dessin sur la partie à broder											

# CHAMP D'ACTIVITE 3 CONFECTION D'OUVRAGES

MODULE : 10 Réaliser des points de broderie à la main

Durée de formation 226 Heures

N°	Sous Compétences professionnelles à	ao compotences	Mise en œuvre du programme et plan de formation entreprise (1)									
	acquérir	•	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
10.1	Reproduire le motif à broder sur l'ouvrage.	<ul> <li>Placer le tissu sur le tambourin.</li> <li>Broder le motif de l'ouvrage à la main.</li> </ul>										
10.2	Finir l'ouvrage.	<ul> <li>Nettoyer l'ouvrage</li> <li>Repasser l'ouvrage.</li> <li>Réaliser l'fetoul.</li> </ul>										

# MODULE : 11 Réaliser des ouvrages en Fetla

Durée de formation 130 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	ofessionnelles à Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation	Appréciation de l'apprenti par le maître d'apprentissage (2)						
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
11.1	Préparer les pièces de l'ouvrage	<ul> <li>Reporter sur le tissu le dessin des motifs à broder.</li> <li>Broder le motif au point de Fetla.</li> </ul>								
11.2	Finir l'ouvrage.	<ul> <li>Nettoyer l'ouvrage</li> <li>Présenter l'ouvrage</li> </ul>								

# MODULE : 12 Réaliser des ouvrages en Medjboud

Durée de formation 395 h

N°	· ·		Mise en œuvre du curriculum et plan de formation entreprise (1)			Appréciation de l'apprenti par l maître d'apprentissage (2)							
	acquérir	·		Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6		
12.1	Coller la Frida sur l'ouvrage.	<ul><li>Préparer la Fric</li><li>Appliquer la tec</li></ul>	da chnique de collage										
12.2	Broder les différentes pièces au Medjboud.		èces de l'ouvrage. chnique de broderie «Medjboud».										

## MODULE: 13 Réaliser la broderie Châara

Durée de formation 140 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation						enti pa age (2	
	acquérir	•	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
13.1	Préparer le modèle.	<ul> <li>Placer la viseline ou autre</li> <li>Reproduire le motif sur les pièces de l'ouvrage.</li> </ul>								
13.2	Piquer tout les contours du dessin.	<ul> <li>Remplir l'intérieure du dessin avec du coton au point de devant.</li> <li>Broder le dessin au point de Châara (passé plat rembourré ou plein ou peinture à l'aiguille) à la main.</li> </ul>								

# MODULE : 14 Appliquer les notions de base de la Couture

Durée de formation

45 h

N°	Sous Compétences professionnelles à	Activités professionnelles à exécuter	Mise en œuvre du plan de formation				ion de d'appr			
	acquérir	·	Entreprise	E.F.P.	1	2	3	4	5	6
13.1	Réaliser les points	Réaliser le point de bâti								
	de base	Réaliser le point de devant.								
		Réaliser le point arrière								
		Réaliser le point de surfil								
		Réaliser le point de bouclette								
		Réaliser le point de côté								
		Réaliser le point de chaussons								
	Accombination									ļ
13.2	Assembler les pièces	Préparer les pièces								
	pieces	Placer les pièces								
		Réaliser la fixation des pièces.								
		<ul> <li>Réaliser le montage des détails (poches, fermetures).</li> </ul>								
		Réaliser le montage des cols.								
		Réaliser le montage des manches.								
		Réaliser les ourlets.								
		Finir et repasser le produit								
										1

# 1. Grille de notation et d'évaluation des compétences professionnelles

Degrés	Signification	Mentions	Notes
1	Une performance correspondant aux exigences d'une manière exceptionnelle	excellent	moins de 20 - 18
2	Une performance correspondant très bien aux exigences	très bien	moins de 18 - 15
3	Une performance correspondant entièrement bien aux exigences	bien	moins de 15 - 12
4	Une performance correspondant assez bien aux exigences	assez bien (moyen)	moins de 12 - 10
5	Une performance caractérisée par des <b>insuffisances et qui ne répond pas aux exigences</b> , mais qui relève des connaissances de base permettant de corriger les insuffisances dans un délai relativement court	insuffisant	moins de 10 - 6
6	Une performance qui ne correspond pas aux exigences. Les connaissances de base sont si incomplètes que les insuffisances ne peuvent pas être corrigées dans un délai relativement court	très insuffisant	moins de 6 - 0

# 2. Grille d'évaluation des qualités personnelles et comportementales

Indicatouro	1	2	3	4	5	6
Indicateurs Critères	moins de de 20 – 18	moins de 18 - 15	moins de 15 - 12	moins de 12 - 10	moins de 10 - 6	moins de 6 - 0
Intérêt au travail	Intérêt soutenu	Intérêt appréciable	Intérêt moyen	Intérêt insuffisant	Peu d'intérêt	Sans intérêt
Esprit d'initiative	Sans élevé d'initiative	Initiative remarquée	Initiative ponctuelle	Initiative limitée	Initiative très limitée	Sans initiative
Organisation et hygiène	Très bonne organisation et hygiène	Organisé et soigneux	Ordre et hygiène moyens	Ordre et hygiène insuffisants	Peu ordonné	Sans ordre ni hygiène
Comportement et sociabilité	Exemplaire	Correct	Acceptable	Insuffisant	Caractériel et peu ouvert	Négligé et individuel
Ponctualité et assiduité	Très ponctuel et assidu	Retards et absences très rares	Retards et absences rares	Retards et absences notables	Retards et absences répétées	Retards et absences fréquents

# 5. Mise en œuvre du programme de formation: Organisation pédagogique et évaluation des compétences

## 5.1. Organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation par apprentissage est mis en en œuvre conjointement par l'EFP et l'entreprise formatrice. Pour garantir une qualité de formation à l'apprenti, il est indispensable d'organiser les relations de travail entre le maître d'apprentissage et le formateur et d'assurer leur étroite collaboration par des rencontres régulières et permanentes.

Le programme de formation est le document de base qui définit les compétences à acquérir par l'apprenti durant son cursus de formation. Il constitue un outil pédagogique de référence pour le formateur et le maître d'apprentissage qui doivent organiser chacun dans son domaine, leur action de formation conformément à la structuration des différents modules de formation en respectant particulièrement les temps consacrés à chaque module.

L'organisation pédagogique de la formation de l'apprenti dans son volet mise en oeuvre, est définie dans son ensemble par l'EFP qui coordonne le déroulement du cursus de l'apprenti.

L'EFP fixe en relation avec l'entreprise formatrice, l'emploi du temps en définissant les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

L'emploi du temps fixé est communiqué aux formateurs chargés du suivi et de la FTTC et au maître d'apprentissage ainsi qu'à l'apprenti. L'ATP chargé de l'apprentissage assure la coordination entre les différents intervenants et veille au respect de l'emploi du temps.

#### 5.2. Organisation de la formation au sein de l'établissement de formation

Pour être efficace, la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) au sein de l'EFP, doit être organisée de façon méthodique dans ses différents volets depuis la rentrée en formation jusqu'à l'examen de fin d'apprentissage :

- Organisation et harmonisation des rentrées
- Constitution de groupes homogènes d'apprentis
- Affectation de formateurs de la spécialité pour les cours de la FTTC
- Désignation des salles de cours et des ateliers pour les travaux pratiques avec les équipements et la matière d'œuvre nécessaires en fonction du programme de formation
- Préparation des aides didactiques à remettre à l'apprenti
- Organisation et gestion des évaluations périodiques des compétences
- Préparation et organisation de l'examen de fin d'apprentissage.

#### 5.2.1. Organisation des rentrées en formation par apprentissage

La rentrée en formation par apprentissage est un moment fort dans le déroulement du cursus de l'apprenti. Elle doit être organisée minutieusement de l'accueil de l'apprenti jusqu'au lancement concret de la formation.

(1) Harmonisation des rentrées :

Pour des raisons évidentes d'efficacité et de qualité de la formation ainsi que de coordination des activités pédagogiques, il est indispensable de fixer une même date de rentrée en apprentissage pour tous les apprentis d'un même groupe de façon à permettre un déroulement régulier de leur cursus de formation.

Ainsi le suivi de la formation pratique et les évaluations périodiques des compétences acquises deviennent plus aisées et faciles à programmer.

Il est recommandé d'organiser deux (02) rentrées en apprentissage par an à une date préalablement fixée (octobre et février), en rapport avec les périodes de validation des contrats d'apprentissage.

Afin d'exploiter au maximum les opportunités de formation révélées tardivement, il peut être envisagé exceptionnellement une 3<sup>ème</sup> rentrée (avril) dont la date doit être fixée également au préalable.

#### (2) Constitution des groupes homogènes d'apprentis :

Après la validation des contrats d'apprentissage et sous la coordination de la DFEP, les EFP en collaboration avec le CAAL, doivent constituer des groupes homogènes d'apprentis ayant un même niveau d'accès et une même spécialité. Chaque groupe ne devrait pas dépasser le nombre de 25 apprentis.

En raison de la difficulté objective, liée aux effectifs réduits de certaines spécialités dans un même établissement, il est préconisé 3 cas possibles :

- Au sein d'un même établissement, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité à chaque fois que l'effectif des apprentis est suffisant;
- Si l'effectif des apprentis est insuffisant, il est recommandé d'organiser un groupe pour une spécialité au niveau d'un établissement choisi en raison de son affectation pédagogique, regroupant des apprentis de deux ou plusieurs établissements organisés en zone géographique (selon la démarche « zoning »);
- Exceptionnellement, pour les apprentis en effectif très réduit, il est recommandé d'organiser un groupe pour une famille de métiers en respectant le même niveau de formation.

#### (3) Concertation avec l'entreprise formatrice :

Afin d'assurer une bonne coordination entre la formation pratique et la formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) et une prise en charge correcte de l'apprenti dans les deux lieux de formation, il est indispensable que l'EFP organise une concertation avec l'entreprise formatrice au début de la formation. L'EFP et l'entreprise formatrice doivent fixer d'un commun accord les périodes de la FTTC et les périodes de la formation pratique en entreprise, en tenant compte du volume horaire défini par le programme de formation.

# 5.2.2. Organisation et déroulement de la Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC)

La Formation théorique et technologique complémentaire (FTTC) est organisée sur la base du « Curriculum de l'Etablissement de formation » (voir 4.5.).

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est laissée à l'initiative de l'EFP qui doit déterminer un emploi du temps équilibré en tenant compte de la durée de formation exprimée en semaines pour chaque groupe d'apprentis. Cette répartition est à réaliser au début de la formation.

Cette démarche permet une organisation souple et cohérente du cursus de formation de l'apprenti. Elle permet également l'organisation de périodes de formation par le regroupement des apprentis pour une période donnée à chaque fois que nécessaire, tel

que pour la formation de base, ou en fonction du contexte géographique ou de l'organisation spécifique des activités pédagogiques et de l'entreprise.

Toutefois, le volume horaire semestriel indiqué par le tableau « Découpage horaire par semestre et par module de formation » (voir 4.4.) doit être respecté de manière à assurer un déroulement cohérent du cursus de l'apprenti et faciliter les évaluations périodiques.

Autant que faire se peut le déroulement de la FTTC doit être mis en relation avec la formation pratique. Cette action peut être rendue possible avec une relation de travail étroite à développer entre le formateur et le maître d'apprentissage.

Il est rappelé que la FTTC comprend également des exercices et des travaux pratiques en ateliers au sein de l'EFP à chaque fois que le programme l'exige ou que certaines activités professionnelles ne soient pas exécutées par l'entreprise formatrice (voir 5.3).

La FTTC doit être assurée par un formateur de la spécialité, ayant le niveau souhaité et exceptionnellement par un formateur de la même branche professionnelle.

#### 5.2.3. Formation de base au niveau de l'EFP

La méthodologie proposée préconise une formation de base à assurer à l'apprenti au début de sa formation, dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2. Elle est définie pour chaque métier/ spécialité au début du curriculum de l'établissement de formation dans le Champ N°1 « Formation de base ». Cette formation de base est destinée à doter l'apprenti des savoirs théoriques et technologiques et des savoirs- faire pratiques qui lui permettent une intégration facilitée au sein de l'entreprise formatrice.

La durée de cette formation est définie en fonction du niveau de technicité de chaque métier (spécialité) et de la complexité des activités à réaliser. Elle est assurée par l'EFP et peut être organisée sous forme de stage bloqué en une ou deux périodes selon les conditions spécifiques de chaque métier (spécialité) et/ ou de chaque région ou localité.

#### 5.2.4. Formation complémentaire

Le curriculum prévoit une formation complémentaire destinée à renforcer les compétences professionnelles de l'apprenti par un élargissement de ses connaissances et savoirs faire. Le but de cette formation complémentaire est de donner à l'apprenti une formation aussi complète que possible facilitant son insertion dans la vie professionnelle, avec une plus large employabilité.

Cette formation complémentaire est assurée à travers des modules conçus de façon à faire acquérir à l'apprenti :

- Les notions de base en organisation et gestion de l'entreprise et l'esprit entrepreneurial, lui permettant de mieux comprendre l'organisation, la gestion et l'intérêt de l'entreprise où il travaille et de se s'initier à l'esprit entrepreneurial, visant l'auto emploi et le montage de petits projets ;
- L'initiation à l'utilisation de l'outil informatique lui permettant de gérer efficacement son activité professionnelle d'une part et d'élargir et d'actualiser ses connaissances techniques et technologiques par l'accès au réseau Internet d'autre part;
- Les éléments d'aide à l'insertion professionnelle à travers les techniques de recherche d'emploi par une présentation dynamique de sa candidature à occuper un emploi et une meilleure connaissance des acteurs du marché de l'emploi et de son organisation.

Compte tenu de leur spécificité, certains métiers/ spécialités intègrent l'initiation à l'utilisation de l'outil informatique au niveau du Champ d'activité N°1 « Formation de

base ». De ce fait, la formation complémentaire ne reprend pas ce module pour ces métiers/ spécialités.

Enfin, d'autres métiers (spécialités) ont nécessité l'introduction d'un module technique complémentaire lié à la possibilité (éventualité) d'extension de l'activité du métier pour une gestion technique spécifique ou un élargissement des compétences professionnelles avec certaines options.

La formation complémentaire est organisée par l'EFP en collaboration avec l'entreprise. Elle peut comporter des démonstrations et des aspects pratiques, notamment par des visites d'entreprises et d'institutions en relation avec les objectifs de la formation.

#### 5.3. Formation au sein de l'entreprise formatrice

La formation au sein de l'entreprise formatrice est organisée sur la base du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.), dont les objectifs sont décrits au chapitre 2.2.

Elle concerne essentiellement des aspects pratiques à travers des activités et des gestes professionnels exécutés par l'apprenti de manière répétitive et progressive en cours d'activité professionnelle. Elle doit être également renforcée par des démonstrations et explications techniques et technologiques réalisées par le maître d'apprentissage.

Cette formation constitue une partie essentielle du cursus de l'apprenti. Une attention particulière doit être accordée à son organisation, son suivi et son évaluation. Elle est encadrée par un maître d'apprentissage désigné par l'entreprise formatrice parmi les ouvriers ou cadres qualifiés ou spécialisés en mesure de dispenser cette formation en entreprise.

Malgré les contraintes objectives liées à la programmation des activités, l'entreprise doit faire l'effort de réaliser le plan de formation de l'apprenti le plus prés possible du contenu du programme de formation, en relation avec la FTTC.

La répartition de cette durée globale en volume horaire hebdomadaire est fixée en relation avec les horaires de travail de l'entreprise et l'emploi du temps défini pour la FTTC. Cette répartition donne lieu à l'élaboration par l'entreprise d'un plan de formation personnalisé pour l'apprenti par référence au « Curriculum et plan de formation de l'entreprise » (voir 4.6.).

#### 5.4. Suivi et évaluation des compétences

#### 5.4.1. Organisation du suivi de l'apprenti

Le suivi régulier de l'apprenti en milieu professionnel et au niveau de l'établissement de formation est réalisé par les formateurs de l'EFP en relation avec le maître d'apprentissage. Il fait l'objet d'un planning des visites au niveau de l'entreprise formatrice.

Le nombre de ces visites est fixé à deux visites au moins par semestre. Chaque visite donne lieu à un rapport - modèle « *fiche de visite* ». Ce rapport comprend outre les informations générales relatives à l'apprenti, le maître d'apprentissage et l'entreprise formatrice, les observations quant aux conditions de la formation, le respect du plan de formation et l'assiduité de l'apprenti.

Des réunions périodiques de coordination entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage concernés doivent être organisées à l'effet d'ajuster le cas échéant le plan de formation de l'apprenti. Ces réunions devraient permettre d'apporter des solutions aux contraintes éventuelles rencontrées en cours de formation et notamment

le rapport qui doit exister entre la FTTC et la formation en entreprise. En fonction des thèmes abordés, des représentants des apprentis pourraient être associés à certaines rencontres.

Pour assurer un suivi régulier et un encadrement de qualité des apprentis, l'EFP doit mobiliser un nombre de formateurs suffisant en veillant à une juste répartition des tâches de chacun, en même temps que des moyens de leurs déplacements et de motivation.

L'organisation des réunions périodiques de coordination, requiert la même attention. Pour garantir leur efficacité, atteindre les résultats escomptés et impliquer les maîtres d'apprentissage, il est nécessaire de réunir les conditions de travail acceptables et des mesures incitatives.

Le livret d'apprentissage est un instrument pédagogique essentiel pour le suivi du cursus de formation de l'apprenti. Il est mis à la disposition de chaque apprenti par l'EFP au même titre que le contrat d'apprentissage. C'est un document personnel de l'apprenti qui porte sur toutes les activités et tâches qu'il réalise en cours de formation aussi bien en entreprise qu'au niveau de l'EFP durant toute la durée de sa formation.

Le livret d'apprentissage comporte toutes les informations observations et recommandations relatives au déroulement du cursus de l'apprenti. Il est contrôlé régulièrement par le maître d'apprentissage et le formateur chargé du suivi.

Pour donner toute son efficacité à cet instrument pédagogique, le livret d'apprentissage doit être adapté à la nouvelle méthodologie de formation professionnelle par apprentissage.

## 5.4.2. Evaluation périodique et les instruments pédagogiques

Les évaluations périodiques sont organisées au minimum une fois par semestre. Elles portent sur le programme dispensé au cours du semestre considéré et les compétences dont les modules sont achevés.

Selon le cas, elles consistent en des exercices écrits ou la réalisation de produits ou de prestations et sont pratiquées par le formateur pour la FTTC (au sein de l'EFP) et par le maître d'apprentissage pour la partie pratique (au sein de l'entreprise formatrice).

La notation se fait sur la base de la *grille de notation et d'évaluation* donnée à la fin du « Curriculum et plan de formation de l'entreprise ». Cette grille constitue la référence pour les évaluations périodiques aussi bien pour la FTTC que pour la formation en entreprise.

La note d'évaluation globale pour le semestre inclue la FTTC et la partie entreprise. Pour chacune des deux parties, les notes sont affectées d'un coefficient en fonction du poids relatif et pour chaque compétence (ou module).

Outre, les évaluations périodiques ci-dessus évoquées, l'évaluation se fait à travers des tests ponctuels organisés à l'initiative des formateurs et des maîtres d'apprentissage qui portent des appréciations et formulent des conseils aux apprentis en cours de formation entre deux périodes d'évaluation semestrielle.

Les notes d'évaluation semestrielle peuvent, le cas échéant, être prises en compte par le jury lors des délibérations pour l'examen de fin d'apprentissage. Leur impact est laissé à l'appréciation des membres du jury et défini par voie réglementaire.

#### 5.4.3. Examen de fin d'apprentissage

A la fin de sa formation, l'apprenti est soumis à un Examen de fin d'apprentissage (EFA). L'examen de fin d'apprentissage est une exigence de l'institution qui a pour but de prouver que le niveau de qualification prévu a été atteint et que les compétences sont acquises par rapport aux exigences d'exercice du métier.

#### (1) Organisation et épreuves de l'EFA:

L'examen de fin d'apprentissage est organisé sous la responsabilité de l'Etablissement de formation professionnelle en collaboration avec l'entreprise formatrice. Il porte sur les matières enseignées pendant le cursus de formation et comprend des épreuves écrites et la réalisation de produits ou de prestations, selon les thèmes de sujets retenus.

En règle générale, l'examen se déroule au sein de l'EFP. Toutefois, si les conditions de réalisation de produits ou de prestations ne sont pas réunies au sein de l'EFP, les épreuves concernant cette partie peuvent se dérouler au sein de l'entreprise formatrice sous le contrôle des formateurs de l'EFP en collaboration avec le maître d'apprentissage. Les conditions matérielles pour le déroulement de l'EFA sont réunies par l'EFP.

Les épreuves de l'EFA sont choisies sur la base des propositions de sujets d'examen formulées par les formateurs en collaboration avec les maîtres d'apprentissage. Elles doivent être présentées selon les normes techniques et des standards reconnus.

Elles ne doivent comporter aucune erreur. Elles doivent comporter le temps alloué pour la qualification visée et le débit matière. Pour la partie pratique, les épreuves doivent porter sur l'activité normale de l'apprenti à son poste de travail.

Les épreuves ainsi conçues doivent être transmises à l'institution compétente en matière d'examen pour leur validation et la sélection finale des sujets d'examen. Les sujets retenus doivent être transmis sous pli cacheté à l'EFP concerné au plus tard 15 jours avant la date prévue de l'examen pour permettre son organisation matérielle dans de bonnes conditions.

La correction des épreuves et l'attribution des notes sont faites par des formateurs et des maîtres d'apprentissage choisis préalablement, en préservant l'anonymat des candidats. Pour les épreuves pratiques (réalisation d'ouvrages à l'échelle réelle) l'évaluation et la notation est faite par au minimum par un binôme (un formateur et un maître d'apprentissage) qui peut être élargi selon le cas et le besoin à un groupe d'évaluateurs choisis en raison de leur qualification et compétence.

Les modalités de correction et d'attribution des notes sont fixées par l'administration de la formation professionnelle qui définit :

- Les coefficients par matière ;
- La note éliminatoire ;
- La note moyenne d'admission à l'examen de fin d'apprentissage ;
- Les conditions de prolongation de formation.

Les critères ainsi définis sont portés à la connaissance de l'apprenti à évaluer.

#### (2) Le Jury d'examen

Le jury d'examen est composé de formateurs et de maîtres d'apprentissage, de professionnels et de pédagogues. Il est présidé par le Directeur de l'EFP qui assure son secrétariat technique.

Il est fortement recommandé de faire participer des représentants des opérateurs économiques du métier (spécialité), des chambres consulaires et d'unions professionnelles de la branche au jury d'examen et les impliquer particulièrement dans ce processus d'évaluation des apprentis.

Le jury d'examen veille au respect des procédures en matière de :

- Ouverture des plis ;
- Surveillance et de bon déroulement de l'examen ;
- Vérification des conditions matérielles de l'examen ;
- Respect des modalités de correction des épreuves.

Le jury délibère sur les résultats obtenus par les candidats et élabore le procès verbal de l'examen qui mentionne les candidats :

- Reçus avec ou sans mention ;
- Repêchés (rachats);
- Echecs avec ou sans possibilités de repasser l'examen ;
- Les prolongations de la formation.

Sur la base des résultats proclamés, l'administration de la formation professionnelle délivre les diplômes aux candidats reçus.

Ces dispositions sont précisées par l'administration de la formation.